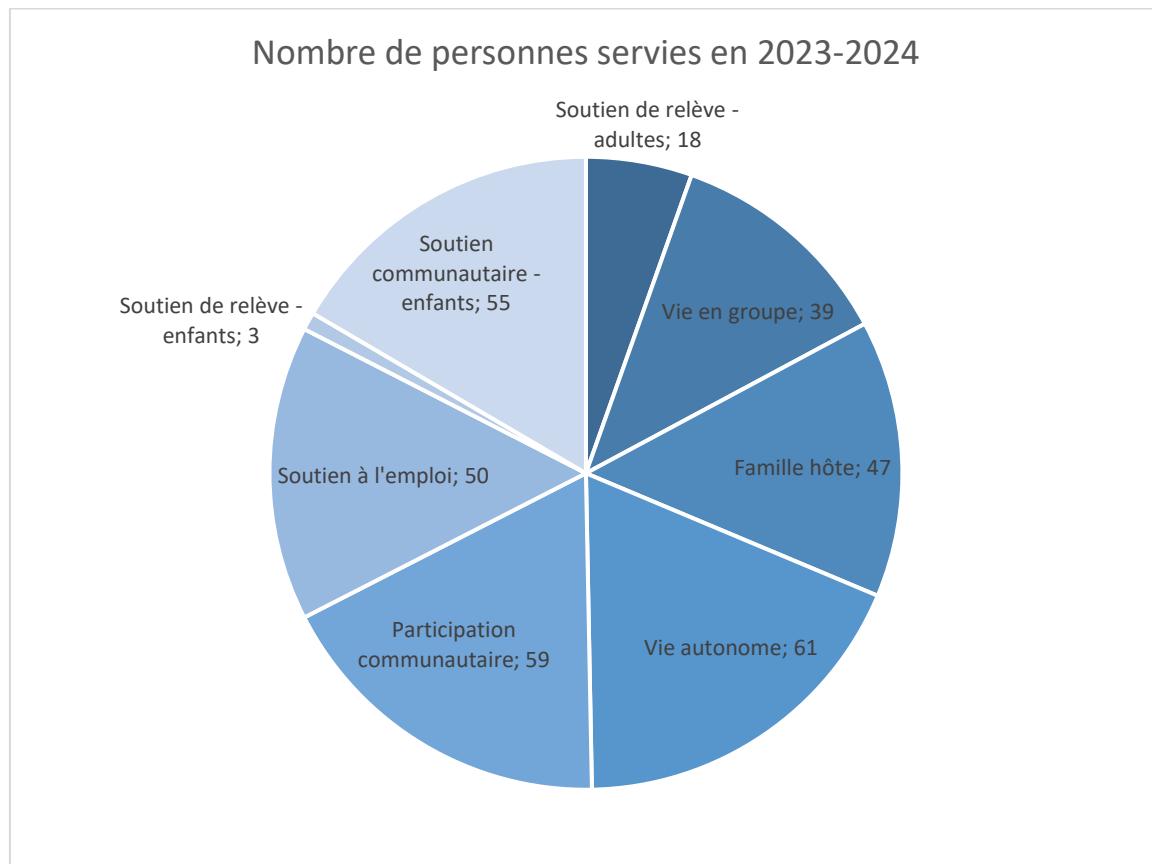


Rapport financier pour l'exercice 2023-2024

Le cabinet d'experts-comptables Deloitte a déposé un rapport d'audit sans réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024. À la suite de cet audit, il n'y avait aucun commentaire ou recommandation importants à communiquer au Comité des finances. La direction a effectué une évaluation de la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation et elle n'a relevé aucune incertitude significative liée à des évènements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. L'actif net non affecté a augmenté de 40 151 \$ durant l'exercice pour atteindre un montant total de 217 029 \$ ce qui représente 1.70 % des dépenses. Le ratio de liquidité de 1.24 démontre la capacité de l'Association à respecter ses obligations à court terme.

L'offre de service pour l'ensemble des programmes est revenue à la normale, au cours de l'exercice, après trois années de perturbations reliées à la gestion de la pandémie de la COVID-19 et en vertu des directives du Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC) et de la Santé publique. Le Ministère a accordé, à l'AISO, un financement annualisé, afin de permettre d'offrir un service de résidence de groupe à trois nouvelles personnes. Plusieurs travaux d'entretien et réparations ont été effectués dans les résidences de groupe, afin de maintenir et d'améliorer l'état des milieux de vie. L'AISO a reçu un financement de 16 414 \$ du programme de renouvellement des installations des partenaires pour immobilisations mineures du MSESC pour effectuer certains de ces travaux.



Le Ministère a ajouté dans les lignes directrices du programme Passeport les modifications temporaires apportées aux dépenses admissibles pendant la pandémie de la COVID-19. L'Association a administré les fonds Passeport de 95 personnes pendant l'exercice 2023-2024.

Le Ministère poursuit également son travail sur la réforme *En quête d'appartenance*, dont une étude de coût du secteur de la déficience intellectuelle. Il a tenu des séances, en collaboration avec la firme KPMG, à la fin du mois de mai 2023, afin de partager les résultats de l'étude sur les coûts des services en Ontario pour les adultes ayant une déficience intellectuelle avec les prestataires de services participants. L'étude a pour but de développer un nouveau modèle de financement directement lié aux besoins des personnes. L'analyse des données va permettre, entre autres, au ministère d'établir les prix des services offerts aux personnes. À partir de 2024, le ministère veut évaluer différents modèles de financement afin d'être en mesure de déterminer le modèle qui sera mis de l'avant en 2027 à travers la province.

Aucun avantage accessoire n'a été offert aux membres du personnel à partir du financement du Ministère.